

**COMMISSION CONSULTATIVE
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AERODROME DE
CHELLES-LE PIN**



Compte rendu in extenso
Lundi 28 juin 2021

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la CCE du 22 janvier 2019.....	4
Bilan d'activité – Trafic 2020.....	4
Bilan des plaintes.....	6
Points divers.....	9

Participaient à la séance :

M. PLAISANT	Sous-Préfet de Torcy, Président
Mme ROY	DDT 77
M. BOUNIOL	DSAC Nord – Délégué régional IDF
Mme LEBLOND	DSAC Nord
M. WALLET	DIDPAF

Représentants des professions aéronautiques :

M. DEVOUGE	Groupe ADP – Adjoint au Directeur de Paris-Le Bourget et des aérodromes d'aviation générale
Mme JENSEN	Groupe ADP
M. BOLON	Groupe ADP

Représentants des collectivités locales :

M. PHILIPPON	CA Paris-Vallée de la Marne
Mme WALLEZ	CC Plaine et Monts de France
M. VANDERBISE	Conseil Départemental

Représentants des associations :

M. GALLEY	ADQC
Mme AUDIBERT	ADSEP
Mme SCHAEFFER	ADSEP

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. François-Claude PLAISANT, Sous-Préfet de Torcy, à la Sous-Préfecture de Torcy.

M. LE PRESIDENT.- Bonjour à tous. Je crois que nous sommes au complet.

Nous avons environ une demi-heure pour tenir la CCE de Chelles puis nous passerons à la CCE de Lognes-Emerainville.

Nous manque-t-il des personnes essentielles à la tenue de cette Commission ?

Le quorum est-il atteint ?... oui

Nous allons donc commencer.

Approbation du procès-verbal de la CCE du 22 janvier 2019

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il des observations ou des corrections sur le compte rendu de la précédente réunion ?... *(pas d'observation)*

Est-ce qu'il peut être adopté valablement tel qu'il est ?

Dans ces conditions, le compte rendu de la réunion du 22 janvier 2019 est validé.

Il n'y a pas eu l'année dernière de CCE à cause de la crise sanitaire. C'est pour cela qu'il était important qu'on ait cette réunion avant l'été. Merci de vous être déplacés.

Je vais donc laisser la parole à ADP pour le bilan d'activité.

Bilan d'activité – Trafic 2020

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Un rapide bilan d'activité de l'aérodrome de Chelles.

A Chelles, contrairement à plusieurs aérodromes, nous n'avons pas d'informations de la tour de contrôle sur le nombre de mouvements.

Nous nous basons sur des enregistrements radio puisque chaque usager qui utilise la plateforme et qui rentre sur l'espace de l'aérodrome doit se faire connaître des autres pilotes potentiels.

Aujourd'hui, sur l'aérodrome de Chelles, en se basant sur cette méthodologie, on n'a pas de grande fluctuation de l'activité. L'activité reste très réduite sur cette plateforme. En moyenne, on estime, via cette méthode, le trafic à 3 000 mouvements environ annuel. C'est un niveau assez constant depuis plusieurs années, même si en 2020, comme pour les autres aérodromes d'Île-de-France et de France, l'activité avait été arrêtée durant la période du premier confinement, ce qui a contribué à faire baisser une activité qui était déjà assez faible. Cela étant, avec les fluctuations de l'année, le bilan annuel est estimé en stabilité autour de 3 000 mouvements.

Pas d'éléments majeurs, marquants, à signaler.

M. LE PRESIDENT.- 3 000 mouvements, cela signifie à peu près 10 mouvements par jour, en fait.

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Cela reste un niveau de trafic très léger par rapport à tous nos autres terrains où on est plutôt entre 50 000 et 70 000 mouvements.

Mme AUDIBERT (ADSEP).- Je suis Mme AUDIBERT de l'ADSEP et je suis aussi Maire-adjoint en charge du Cadre de vie à Pomponne.

Je voulais savoir quels types d'appareil grosso modo sont compris dans ces mouvements. Est-ce qu'il y a des appareils privés pour des voyages d'affaires ou pas du tout sur Chelles ? Est-ce que ce ne sont que des tours de piste ?

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Sur Chelles, c'est essentiellement de l'activité aéroclubs. C'est une activité réduite puisqu'il n'y a que 3 aéroclubs sur l'aérodrome de Chelles. C'est en plus un aérodrome qui a la spécificité d'être réservé aux avions basés. C'est vraiment une aviation de loisirs à Chelles, type aéroclub et formation.

Mme AUDIBERT (ADSEP).- Y a-t-il des ULM ?

M. BOLON (Groupe ADP).- Il y a une faible marge de machines ULM basées à Chelles. Mais ce n'est pas la partie la plus importante des machines.

AUDIBERT (ADSEP).- Des hélicoptères ?

M. BOLON (Groupe ADP).- Non plus.

M. LE PRESIDENT.- Quand on voit des hélicoptères qui tournent, ce sont des engins de secours, ce genre de choses ?

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Oui, ils ne sont pas basés à Lognes ou à Chelles.

Mme AUDIBERT (ADSEP).- Il y a RTE aussi qui a ses hélicoptères de contrôle des lignes à haute tension qui passent de temps en temps.

M. PHILIPPON (CA Paris-Vallée de la Marne).- Il y a parfois quelques mouvements d'hélicoptères mais je pense que ce sont des entraînements de la protection civile ou des choses comme cela mais il y en a peut-être deux par an. Je suis situé pas très loin de l'aérodrome.

M. LE PRESIDENT.- C'est terminé sur le bilan d'activité ?

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Oui.

M. LE PRESIDENT.- C'est maintenant à la DGAC de nous faire un petit point sur les plaintes.

Bilan des plaintes

M. BOUNIOL (DSAC Nord).- Cela va être un tout petit point puisque sur Chelles nous n'avons pas de plaintes. C'est un terrain qui est manifestement bien intégré dans son environnement.

M. LE PRESIDENT.- Aucune plainte n'a été enregistrée l'année dernière ?

M. BOUNIOL (DSAC Nord).- En 2020, non.

M. LE PRESIDENT.- Même en post confinement sur Chelles ?

M. BOUNIOL (DGAC).- Non.

M. PHILIPPON (CA Paris-Vallée de la Marne).- Il y a de gros efforts de faits de la part des aéroclubs et les riverains acceptent la situation actuelle. Ils ont compris qu'il valait mieux garder l'aérodrome que d'avoir des HLM à la place.

M. LE PRESIDENT.- Je vous rappelle surtout que la question des logements sociaux fait l'objet d'une réglementation de la loi SRU et ce n'est pas forcément une mauvaise chose que d'avoir des logements sociaux.

M. PHILIPPON (CA Paris-Vallée de la Marne).- Je n'ai pas dit que c'était une mauvaise chose, attention !

M. LE PRESIDENT.- Je me permettais simplement de le rappeler. D'ailleurs, on a visité de très beaux logements sociaux grâce à M. le Maire.

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Il faut les assumer, Monsieur. Parce que malheureusement, même s'ils sont beaux, même si c'est 2 étages plus combles, pour les riverains, c'est dur.

M. PHILIPPON (CA Paris-Vallée de la Marne).- Simplement je formule autrement : les gens préfèrent avoir l'aérodrome que des immeubles à la place de l'aérodrome. Je retire le terme social mais qui n'était pas péjoratif du tout.

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- La simple question, et je m'adresse à la DGAC, on n'avait pas de survol de gros avions avant alors que c'est non stop maintenant. Les couloirs ont-ils changé ? C'est vrai que cela déborde un petit peu de la réunion mais ...

M. LE PRESIDENT.- Aujourd'hui que vous avez la DGAC sous la main !

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Comme on a écrit plusieurs fois et qu'on n'a jamais eu de réponse. Avant on n'avait jamais d'avions, en tout cas sur Courtry, pour les autres, je ne sais pas, je m'adresse à ma collègue de Le Pin ?

Mme WALLEZ (CCPMF).- Je suis le Maire de Le Pin, je représente Jean-Louis DURAND de la CCPMF. Sur Le Pin, il arrive qu'on soit survolé par des gros avions mais ce n'est pas fréquent.

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Cela dépend sans doute des couloirs.

Mme WALLEZ (CC Plaines et Monts de France).- En tout cas, pour les petits avions, de temps en temps, j'ai eu des plaintes mais aujourd'hui il n'y en a plus. Il n'y en a plus à cause de la crise sanitaire, les avions ne décollent plus, je pense que les résultats peuvent être un peu tronqués.

Pour revenir aux gros avions, non j'en ai un petit peu.

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- On les avait sur la période estivale mais maintenant, c'est non-stop. J'ai un riverain qui me note toutes les heures et c'est vrai que c'est impressionnant. Après, c'est un couloir, donc une partie ne doit pas être touchée.

M. LE PRESIDENT.- Ils passent haut, ces avions ?

Mme WALLEZ (CC Plaines et Monts de France).- Pas si haut que cela.

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Oui, pas si haut que cela.

Mme AUDIBERT (ADSEP).- Pour abonder dans le sens de M. VANDERBISE, sur Pomponne aussi on a remarqué depuis quelque temps des passages plus nombreux. La question était de savoir si ces avions concernent Orly ou Roissy et si les couloirs aériens ont évolué.

Mme WALLEZ (CCPMF).- Ce sont peut-être des avions qui tournent un peu en attente d'avoir une piste d'atterrissage. On est forcément concerné par les mêmes.

M. BOUNIOL (DSAC Nord).- En termes de dispositif de circulation aérienne, il n'y a pas eu d'évolution cette année, ni l'année dernière. En revanche, il est possible, mais cela demanderait une vérification sur les traces radars, mais comme le trafic commercial est bien plus faible que ce qu'il était auparavant, qu'ils utilisent plus des axes plus courts et qui étaient moins utilisés avant du fait du besoin de séparer des avions.

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Oui parce que cela reste à peu près aux mêmes horaires.

Au riverain qui note tout, j'ai répondu un peu ce qu'a dit ma collègue, Lydie WALLEZ, que c'était peut-être des avions en attente. Il me dit que non et il m'a donné les horaires. C'est vraiment sur les mêmes trajectoires et à des horaires identiques. On n'avait pas ça avant. Mais il y en a quand même beaucoup maintenant. Quand je dis « beaucoup », tout est relatif à la reprise du transport

aérien, mais notamment le matin relativement tôt, c'est ce qui le gêne principalement.

M. LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que vous appelez relativement tôt ?

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- 5 heures 30, 6 heures, 7 heures, 7 heures 30. On a écrit à la DGAC, on n'a jamais eu réponse.

M. BOUNIOL (DSAC Nord).- Vous avez écrit à qui ?

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Alors là, je ne sais plus mais si vous avez une carte, je vais la reprendre.

M. LE PRESIDENT.- C'est simple, Monsieur le Maire vous m'envoyez le courrier et je renvoie à M. BOUNIOL qui vous apportera une réponse. Ce n'est pas fantastique, ça ?

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- C'est parfait !

M. BOUNIOL (DSAC Nord).- Ce n'est pas moi qui répondrai directement mais je vais l'adresser aux gens qui pourront répondre.

M. LE PRESIDENT.- Vous m'envoyez le courrier et M. BOUNIOL trouvera la personne adaptée et comme ça vous aurez une réponse.

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- C'est surtout pour les riverains, on ne sait pas quoi leur répondre.

Mme AUDIBERT (ADSEP).- On peut parler au nom de Pomponne aussi ?

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Oui, bien sûr.

Mme ROY (DDT).- Vous êtes de quelle commune ?

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Je suis le maire de Courtry, un petit village.

Mme AUDIBERT (ADSEP).- Petit village qui est en train d'exploser !

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Je me permets de vous informer, au cas où vous ne seriez pas au courant, Aéroports de Paris avec la DGAC a mis en place un portail pour visualiser les mouvements d'avions et qui peut aussi vous aider. Ce portail s'appelle VITRAIL, vitrail.entrevoisins.org. Sur Vitrail, vous pouvez visualiser avec une capacité d'aller dans l'historique pour identifier différents mouvements. Pour les avions de Chelles, cela ne vous aidera pas mais sur les gros porteurs qu'ils soient du Bourget, de Paris-CDG ou de Paris-Orly, vous pourrez les visualiser sur une carte. Vous pourrez agrémentez votre courrier des avions, ils ont des couleurs différentes selon qu'ils sont au départ ou à destination d'Orly, de Charles de Gaulle ou du Bourget, il y a trois couleurs différentes.

Cet outil à disposition permet d'avoir un suivi des trajectoires des avions. Cela marche quasiment en temps réel. Il y a une capacité d'aller en historique jusqu'à 60 jours. Ce n'est pas tout à fait en direct, il doit y avoir une demi-heure de décalage.

Points divers

M. LE PRESIDENT.- Est-ce que vous avez d'autres sujets ou d'autres questions que vous souhaiteriez poser ? D'autres sujets d'actualité ? Je me tourne du côté Administration ou ADP ?

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Côté ADP, c'est un sujet que l'on a souvent avec les communes. On a eu l'impression l'année dernière que la problématique d'inondation du terrain avait été à peu près résolue. En tout cas, on n'a pas observé la même chose en 2020 que les années d'avant.

Autre sujet où on reviendra soit vers vous, soit vers vos administrés, c'est un sujet récurrent car les arbres poussent : c'est le sujet du respect des servitudes aéronautiques et de l'étêtage ou de l'abattage de certains arbres, qui reviennent soit à la commune soit à certains particuliers. Les équipes d'ADP viennent souvent vous voir quand il y a détection d'obstacles qui commencent à percer et on continuera de le faire.

Mme AUDIBERT (ADSEP).- Notre association s'était émue au moment de l'enquête d'utilité publique sur la maîtrise des eaux pluviales, surtout en cas de très fortes pluies comme on en a eu récemment et qu'on risque d'avoir à plusieurs reprises dans l'avenir. Avez-vous l'impression désormais que vous êtes suffisamment grésés pour accueillir et maîtriser ce risque ? On a eu vraiment des à-coups assez forts.

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Pour accueillir et maîtriser sur ce qui se passe sur la plate-forme, on estime que oui.

Ce qui se passait les années précédentes, c'est qu'on avait eu le sentiment que l'aérodrome était lui-même le bassin de rétention de toute la commune. On n'était pas capable de le gérer du tout.

En tout cas en ce qui concerne notre périmètre, nous avons un terrain déjà qui n'est pas imperméabilisé, il n'y a pas de grosses couches de béton ou autre. Au niveau de la pluie, on a juste le problème du drainage naturel du sol qui n'est pas extraordinaire. En tout cas, nous, à part le fait que nous recevions les eaux pluviales qui arrivaient de toutes les surfaces urbanisées autour, en tant qu'aérodrome, nous n'étions pas source d'inondation.

M. PHILIPPON (CA Paris-Vallée de la Marne).- Sauf erreur de ma part, il y avait eu une mauvaise pente dans le tuyau d'assainissement qui renvoyait les eaux vers le terrain au lieu de les envoyer vers l'égout. Il y a eu une malfaçon mais cela a été résolu depuis par la Communauté d'Agglomération d'ailleurs.

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Oui. En tout cas de notre côté, on n'a pas vu les mêmes conséquences et cela semble aujourd'hui résolu. Le terrain gère a priori ses propres eaux pluviales, il n'y pas de problème de ce point de vue.

M. LE PRESIDENT.- Plus de question ?

Mme AUDIBERT (ADSEP).- Ma question concernait aussi Roissy puisqu'il y avait eu aussi une enquête d'utilité publique, il y a deux ou trois ans sur l'agrandissement de Roissy.

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Je ne maîtrise pas l'enquête publique sur Roissy.

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Quel agrandissement ?

Mme AUDIBERT (ADSEP).- Qui était prévu.

M. VANDERBISE (CD Seine-et-Marne).- Mais qui n'est plus à l'ordre du jour.

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- C'était l'enquête sur le Terminal 4.

Mme AUDIBERT (ADSEP).- Mon inquiétude est de savoir si, pour accueillir toutes ces eaux pluviales, tous les équipements et tous les dispositifs sont bien agréés pour accueillir des surplus importants.

M. DEVOUGE (Groupe ADP).- Je ne peux pas parler au nom de Roissy mais la politique du Groupe et le respect de la réglementation font que tout projet d'imperméabilisation doit pouvoir gérer sur la parcelle une quantité importante des eaux pluviales. On ne peut pas les rejeter et inonder les terrains autour. Tous les projets du Groupe ADP respecteront cette réglementation. A chaque fois, nous avons des autorisations environnementales, des contrôles et cela fait partie de chaque projet d'imperméabilisation. Après, c'est comme pour toutes les communes, on est dimensionné pour accueillir une certaine volumétrie de précipitations. Quand il se passe des choses comme il y a quelques semaines où tout à coup est tombée une énorme pluie, tout le monde est saturé.

M. LE PRESIDENT.- Bien, de toute façon sur le T4, pour l'instant, les choses sont interrompues.

C'est une réunion assez consensuelle.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole ? Côté élus ?...

Force est de constater que l'ordre du jour est épuisé.

Merci à tous.

(La séance est levée à 10 heures 30)

